VILLE DE LORETTEVILLE

RAPPORT FINANCIER

31 DECEMBRE 1985

Lemieux Arnoud

87-00176/

VILLE DE LORETTEVILLE

RAPPORT FINANCIER

31 DECEMBRE 1985

jean-marc renaud
COMPTABLE AGREE

VILLE DE LORETTEVILLE

31 DECEMBRE 1985

Page

RAPPORT DU VERIFICATEUR

ETATS FINANCIERS

Résultat des opérations 1
Surplus du fonds d'administration 2
Bilan du fonds d'administration 3
Bilan du fonds des règlements d'emprunt 4
Bilan du fonds de roulement 5
Actifs à long terme 6
Dette à long terme 7
Fonds réservés parcs et terrains de jeux 8
Notes complémentaires 9

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Détail des recettes 13
Détail des dépenses 15
Détail des dettes à long terme 23

209, BOUL. DE LA COLLINE, LORETTEVILLE, P.Q. G2A 2E1 / TEL: 843-2587

jean-marc renaud
COMPTABLE AGREE

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Monsieur le Maire
Messieurs les Membres du Conseil
Ville de Loretteville (Québec)

J'ai vérifié les états financiers suivants de Ville de Loretteville au 31 décembre 1985 et j'ai obtenu tous les renseignements et explications que j'ai demandés:

- Résultat des opérations
- Surplus du fonds d'administration
- Bilan du fonds d'administration
- Bilan du fonds des règlements d'emprunt en cours
- Bilan du fonds de roulement
- Actifs à long terme
- Dette à long terme
- Fonds réservés parcs et terrains de jeux

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et selon les recommandations du manuel de normalisation de la comptabilité municipale du Ministère des Affaires Municipales du Québec et de la loi des Cités et Villes, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis et d'après ce qu'indiquent les livres de la Ville, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 1985, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le présent rapport ne couvre pas les chiffres du budget présenté pour fins de comparaison et je n'exprime pas d'opinion sur ces données budgétaires établies à partir de prévisions.

Jean-Marc Renaud cat

Comptable agréé

Loretteville
le 24 février 1986

209, BOUL. DE LA COLLINE, LORETTEVILLE, P.Q. G2A 2E1 / TEL: 843-2587

VILLE DE LORETTEVILLE

RESULTAT DES OPERATIONS

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

	Résultats	Budget (note 2)
RECETTES		
Recettes de sources locales - pages 13 et 14		
Taxes	$5 757 337	$5 682 081
Compensation tenant lieu de taxes	1 121 402	1 085 470
Services rendus à d'autres municipalités	17 562	11 485
Autres services rendus	442 662	420 615
Autres recettes de sources locales	299 349	209 800
	7 638 312	7 409 451
Recettes de transferts-		
Subvention du Gouvernement du Québec-		
Péréquation	103 065	97 549
Sports et loisirs	39 260	-
Bibliothèque	30 609	23 000
	172 934	120 549
Affectation de surplus	275 699	248 600
	8 086 945	$7 778 600
DEPENSES - pages 15 à 22		
Administration générale	715 247	$ 732 472
Sécurité publique	1 193 173	1 186 678
Transport routier	1 122 058	1 080 672
Hygiène du milieu	1 002 425	997 027
Urbanisme et mise en valeur du territoire	137 336	160 691
Loisirs et culture	1 194 361	1 052 238
Dépenses en immobilisations	58 070	62 635
Frais de financement	2 010 579	2 072 565
Autres dépenses	529 571	433 622
	7 962 820	$7 778 600
EXCEDENT DES RECETTES	$ 124 125	

jean-marc renaud c.a.

VILLE DE LORETTEVILLE

SURPLUS DU FONDS D'ADMINISTRATION

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

SURPLUS AFFECTE

	1985	1984
SURPLUS AFFECTE AU DEBUT	$ 248 600	$ 44 400
APPROPRIATION DE L'EXERCICE	27 099	-
	275 699	44 400
AFFECTATION AUX RECETTES	275 699	44 400
	-	-
APPROPRIATION A MEME LE SURPLUS NON AFFECTE AUX RECETTES DE L'EXERCICE SUIVANT	60 000	248 600
SURPLUS AFFECTE A LA FIN	$ 60 000	$ 248 600

SURPLUS NON AFFECTE

SURPLUS NON AFFECTE AU DEBUT	$ 27 405	$ 170 598
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES	124 125	105 407
	151 530	276 005
APPROPRIATION AU SURPLUS AFFECTE	87 099	248 600
SURPLUS NON AFFECTE A LA FIN	$ 64 431	$ 27 405

VILLE DE LORETTEVILLE

FONDS D'ADMINISTRATION

BILAN AU 31 DECEMBRE 1985

ACTIF

	1985	1984
ENCAISSE	$ 48 756	$ 70 222
TAXES A RECEVOIR		
Année courante	388 491	371 718
Arrérages	99 460	61 247
Intérêts	44 410	55 161
COMPTES A RECEVOIR - note 3	218 226	225 604
A RECEVOIR DE L'OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION	8 980	11 116
SUBVENTIONS A RECEVOIR	1 970	5 816
STOCKS - au coût	22 946	15 601
	$ 833 239	$ 816 485

PASSIF

DECOUVERT DE BANQUE	$ 420 183	$ 110 965
COMPTES A PAYER ET FRAIS COURUS	209 299	313 444
OBLIGATIONS ET INTERETS ECHUS	45 826	68 826
RECETTE DIFFEREE		
Disposition d'immobilisation non complètement payée	33 500	47 245
SURPLUS AFFECTE	60 000	248 600
SURPLUS NON AFFECTE	64 431	27 405
	$ 833 239	$ 816 485

Pour le conseil:

)
)
)
)
)

jean-marc renaud c.a.

VILLE DE LORETTEVILLE

FONDS DES REGLEMENTS D'EMPRUNT

BILAN AU 31 DECEMBRE 1985

ACTIF

	1985	1984
REGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS - note 4	$4 364 167	$3 945 494
COMPTE A RECEVOIR	-	5 000
REFINANCEMENT EN COURS	-	337 000
	$4 364 167	$4 287 494

PASSIF

DECOUVERT DE BANQUE	$ 143 634	$ 415 076
COMPTES A PAYER	6 930	128 615
EMPRUNTS TEMPORAIRES	350 000	100 000
MONTANTS AFFECTES AUX REGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	3 859 229	3 639 429
SOLDES DISPONIBLES SUR REGLEMENTS D'EMPRUNT	4 374	4 374
	$4 364 167	$4 287 494

VILLE DE LORETTEVILLE

FONDS DE ROULEMENT

31 DECEMBRE 1985

ACTIF

	1985	1984
ENCAISSE	$ 30 994	$ 92 752
DEPENSES FINANCEES A LONG TERME	169 224	143 361
	$ 200 218	$ 236 113

PASSIF

COMPTES A PAYER		$ 35 895
CAPITAL ENGAGE	$ 180 630	186 262
CAPITAL DISPONIBLE	19 588	13 956
	$ 200 218	$ 236 113

jean-marc renaud c.a.

VILLE DE LORETTEVILLE

ACTIFS A LONG TERME

31 DECEMBRE 1985

ACTIF

	1985	1984
ACTIFS IMMOBILISES		
Travaux de génie- Chemins, rues et réseaux d'utilités publiques	$12 629 937	$12 580 835
Bâtisses	1 899 226	1 899 226
Terrains	150 848	138 081
Ameublement	312 241	260 630
Machinerie et équipement	1 688 627	1 672 718
	16 680 879	16 551 490
OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION		
Prêt sans intérêt, non remboursable avant l'an 2023	99 933	99 933
	$16 780 812	$16 651 423

MODE DE FINANCEMENT

ACTIFS ACQUIS AVANT LE 1ER JANVIER 1976	$10 676 552	$10 676 553
ACTIFS FINANCES PAR		
Obligations	4 395 595	4 395 595
Subventions et contributions gouvernementales	522 259	522 259
Fonds d'administration	672 426	600 313
Fonds de roulement	332 034	274 757
Autres modes	181 946	181 946
	6 104 260	5 974 870
	$16 780 812	$16 651 423

jean-marc renaud c.a.

VILLE DE LORETTEVILLE

DETTE A LONG TERME

31 DECEMBRE 1985

MODE DE REMBOURSEMENT

	1985	1984
MONTANTS DE REVENUS A PREVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES A LONG TERME ENCOURUES POUR		
L'ensemble de la municipalité	$ 9 314 155	$ 9 374 406
	$ 9 314 155	$ 9 374 406

PASSIF

OBLIGATIONS A PAYER - page 23	$ 9 139 397	$ 9 364 311
AUTRES DETTES A LONG TERME - page 24	174 758	10 095
	$ 9 314 155	$ 9 374 406

VILLE DE LORETTEVILLE

FONDS RESERVES PARCS ET TERRAINS DE JEUX

31 DECEMBRE 1985

ACTIF

	1985	1984
ENCAISSE	$ 10 018	$ 10 018

PASSIF

CAPITAL RESERVE	$ 10 018	$ 10 018

VILLE DE LORETTEVILLE

NOTES COMPLEMENTAIRES

31 DECEMBRE 1985

1- CONVENTIONS COMPTABLES

Pratiques comptables

La Ville de Loretteville se conforme aux pratiques comptables municipales généralement admises dans la Province de Québec, lesquelles découlent principalement de la Loi des Cités et Villes et des normes de comptabilisation recommandées par le Ministère des Affaires Municipales du Québec.

Frais de financement

Les frais de financement imputés aux dépenses comprennent généralement:

- Le capital et les intérêts échus sur la dette à long terme à l'exception des remboursements en capital effectués à même le fonds d'amortissement ou qui sont refinancés.

- Les intérêts sur emprunts temporaires à l'exception de ceux découlant du financement des règlements d'emprunt.

Subventions

Les subventions accordées pour le financement des dépenses autorisées par un règlement d'emprunt sont comptabilisées au fonds des règlements d'emprunt en cours. Les subventions accordées pour le financement des dépenses courantes, incluant le service de la dette, sont comptabilisées au fonds d'administration.

Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés acquis par règlement d'emprunt sont comptabilisés à titre de règlement d'emprunt en cours jusqu'à ce que le financement permanent soit entièrement réalisé. Par la suite, le coût de ces actifs immobilisés est transféré à l'état des actifs à long terme.

2- BUDGET

Les chiffres du budget qui apparaissent pour fins de comparaison sont ceux adoptés originalement par le conseil et modifiés par la suite pour tenir compte des virements de crédit effectués.

Ville de Loretteville
Notes complémentaires
31 décembre 1985

3- COMPTES A RECEVOIR

	1985	1984
Compensation tenant lieu de taxes	$ 63 526	$ 65 217
Communauté Urbaine de Québec - note 5c	150 919	127 581
Droits de mutations immobilières	666	6 805
Autres	7 006	40 266
	222 117	239 869
Provision pour mauvaises créances	3 891	14 265
	$ 218 226	$ 225 604

4- REGLEMENTS D'EMPRUNTS EN COURS

Au 31 décembre 1985, la Ville a adopté des règlements d'emprunts pour un montant de $ 5 512 276 ($ 5 125 375 en 1984) et les coûts encourus s'élèvent à $ 4 364 167 ($ 3 945 494 en 1984).

5- ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

a) La Ville de Loretteville fait partie des municipalités mentionnées aux annexes A, B et D de la loi de la Communauté Urbaine de Québec. En vertu de cette loi, les dépenses de la Communauté, à l'exception de celles faisant l'objet d'une tarification telles que la disposition des ordures et le traitement des données, sont réparties en proportion du potentiel fiscal de chacune des municipalités mentionnées à l'annexe A de la loi. En ce qui concerne les dettes relatives à l'assainissement des eaux, elles sont réparties en proportion du potentiel fiscal des municipalités mentionnées à l'annexe D de la loi.

Quant au déficit de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec, il est réparti en proportion du potentiel fiscal des municipalités mentionnées à l'annexe B de la loi.

Les municipalités du territoire de la Communauté sont solidairement responsables envers les détenteurs d'obligations, billets et autres titres émis par la Communauté Urbaine de Québec, pour son propre compte, du remboursement de ces derniers en principal, intérêts et autres accessoires, de même que de toutes autres obligations contractées par la Communauté envers ces détenteurs.

Les municipalités ont également les mêmes responsabilités envers les détenteurs d'obligations, billets et autres titres émis par la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec.

Ville de Loretteville
Notes complémentaires
31 décembre 1985

5- ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS (suite)

b) En vertu d'une convention entre la Ville de Loretteville, la Société d'Habitation du Québec et l'Office Municipale d'Habitation de Loretteville, la Ville s'est engagée à payer 10% du déficit d'exploitation de l'Office et la totalité des dépenses non reconnues par la Société d'Habitation du Québec.

c) Le montant à recevoir de la Communauté Urbaine de Québec comprend un montant de $ 127 581 représentant sa quote-part au déficit de l'année 1980 de la section assainissement des eaux.

La Commission Municipale du Québec n'a pas approuvé le déficit, ce qui oblige la municipalité à prendre des recours juridiques en vue de recouvrer ce montant.

La Communauté Urbaine de Québec devra présenter un nouveau compte aux municipalités participantes dès qu'elle aura reçu l'approbation de la Commission Municipale.

Nous ne pouvons déterminer pour le moment la part de la Ville de Loretteville dans ce déficit.

d) En 1982, la Ville de Loretteville a instauré par règlement un programme de subventions à la construction domiciliaire "Corvée Habitation".

Ce programme prévoit un versement d'une subvention étalée sur trois (3) ans de 1 1/2% de la valeur au rôle d'évaluation pour toute nouvelle construction se qualifiant au programme mise en chantier avant le 31 décembre 1984.

Depuis le début de ce programme, une somme de $ 79 353 a été versée en subventions. Les montants estimatifs à prévoir au cours des prochaines années suite aux demandes présentées avant la date limite du 31 décembre 1984 sont les suivants:

1986	-	$ 54 957
1987	-	36 680
1988	-	7 147
		$ 98 784

Ville de Loretteville
Notes complémentaires
31 décembre 1985

5- ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS (suite)

e) La Ville de Loretteville a signé une convention avec le Gouvernement du Québec relativement à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées municipales, par laquelle la ville s'engage à réaliser des travaux estimés à $ 4 122 000 dont un montant de $ 3 571 500 sera défrayé par le gouvernement sous forme de subventions correspondant à sa quote-part du service de la dette; le solde de $ 550 500 étant à la charge de la municipalité.

Pour la réalisation et le financement de ces travaux, la Ville de Loretteville a signé une entente avec la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux, par laquelle la société s'engage à financer le coût des travaux ainsi que les frais de financement admissibles. La municipalité s'engage à rembourser la société dans la proportion fixée dans la convention entre elle et le gouvernement.

Au 31 décembre 1985, la valeur des travaux exécutés était de $ 1 396 293 et la quote-part de la municipalité dans le financement à long terme était de $ 174 758.

6- ETATS FINANCIERS COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent sont reclassifiés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée en 1985.

VILLE DE LORETTEVILLE

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

DETAIL DES RECETTES

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

	Résultats	Budget
TAXES		
Foncière générale	$3 273 299	$3 248 100
Spéciales - nouveaux développements	61 729	61 743
Spéciales - C.U.Q. et C.T.C.U.Q.	424 390	421 050
Eau	1 128 284	1 121 200
Enlèvement et disposition des ordures	476 737	451 600
Affaires	261 404	248 088
Egoûts - B.A.E.Q.M.	131 494	130 300
	$5 757 337	$5 682 081
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement Fédéral	$ 3 880	$ 3 879
Gouvernement Provincial	533 201	527 716
Organismes communautaires	4 343	4 343
Réseau d'électricité et de télécommunication	579 227	548 781
Fermes et boisés	751	751
	$1 121 402	$1 085 470
SERVICES RENDUS A D'AUTRES MUNICIPALITES		
Protection contre l'incendie	$ 10 497	$ 6 400
Aqueduc	7 065	5 085
	$ 17 562	$ 11 485

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des revenus
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
AUTRES SERVICES RENDUS		
Loisirs et culture-		
Centre communautaire	$ 98 893	$ 96 000
Aréna et patinoires	134 843	139 500
Parcs et terrains de jeux	10 055	15 000
Piscines	72 974	67 000
Bibliothèque	3 531	4 000
Centre socio-culturel	16 720	21 000
Autres loisirs	38 475	42 000
	375 491	384 500
Recouvrement de tiers	67 171	36 115
	$ 442 662	$ 420 615
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES		
Licences et permis	$ 10 374	$ 10 800
Mutations immobilières	56 108	50 000
Amendes et infractions	64 868	55 000
Escomptes et intérêts gagnés	55 741	12 000
Intérêts sur arriérés de taxes	86 154	80 000
Disposition d'actif immobilisé	22 750	-
Droits sur les divertissements	3 354	2 000
	$ 299 349	$ 209 800

jean-marc renaud c.a.

VILLE DE LORETTEVILLE

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

DETAIL DES DEPENSES

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

	Résultats	Budget
ADMINISTRATION GENERALE		
Législation-		
Rémunération des Membres du Conseil et secrétariat	$ 51 499	$ 53 248
Frais de représentation, congrès et colloques	21 510	22 788
Communications	1 779	1 800
Autres services	2 619	2 000
Location	298	300
	77 705	80 136
Application de la loi-		
Rémunération du personnel	44 791	53 417
Frais de déplacement	40	100
Communications	1 667	1 950
Frais légaux et honoraires du juge	22 725	26 252
Location	147	150
Papeterie	1 227	1 750
	70 597	83 619
Gestion financière et administration-		
Rémunération du personnel	216 068	222 297
Frais de déplacement	535	300
Communications	5 647	7 000
Honoraires professionnels	9 569	9 500
Autres services	43 151	46 400
Entretien et réparations	2 548	2 650
	277 518	288 147
REPORTE	425 820	451 902

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dépenses
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
ADMINISTRATION GENERALE (suite)		
REPORT	425 820	451 902
Greffe-		
Rémunération du personnel	64 698	64 684
Communications	2 158	2 250
Publications	8 834	7 500
Autres services	4 073	5 150
Location	500	1 200
Papeterie	4 611	2 000
	84 874	82 784
Information-		
Publication et distribution	17 939	16 700
Services professionnels	6 299	6 000
Papeterie et fournitures diverses	7 185	7 600
	31 423	30 300
Autres dépenses-		
Communications	4 318	5 000
Services professionnels	22 390	13 000
Assurances générales	46 040	45 500
Services gouvernementaux et autres	1 102	1 300
Location	6 666	7 560
Entretien et réparations	607	1 725
Papeterie	10 011	11 900
Autres dépenses	5 645	2 000
	96 779	87 985
Contribution de l'employeur	60 677	65 102
Entretien des édifices	12 365	11 362
Entretien de la machinerie	3 309	3 037
	76 351	79 501
	$ 715 247	$ 732 472

jean-marc renaud c.a.

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dépenses
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
SECURITE PUBLIQUE		
Police-		
Rémunération du personnel	$ 813 559	$ 818 567
Frais de déplacement	653	1 200
Communications	4 884	5 100
Services professionnels et administratifs	501	725
Location	971	1 100
Entretien et réparations	1 894	2 408
Vêtements et fournitures diverses	14 891	13 300
	837 353	842 400
Protection contre l'incendie-		
Rémunération du personnel	137 421	120 800
Communications	1 434	1 700
Services professionnels et administratifs	1 072	2 650
Location	905	1 400
Entretien et réparations	2 312	2 600
Vêtements et autres fournitures	7 995	7 350
	151 139	136 500
Protection civile-		
Rémunération du personnel	-	500
Contribution de l'employeur	125 951	134 997
Entretien des édifices	19 468	17 888
Entretien de la machinerie	59 262	54 393
	204 681	207 278
	$1 193 173	$1 186 678

jean-marc renaud c.a.

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dépenses
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
TRANSPORT ROUTIER		
Administration-		
Rémunération du personnel	$ 208 368	$ 192 787
Communications	4 388	4 800
Services professionnels	1 464	1 325
Location	2 391	2 600
Entretien et réparations	2 915	2 650
Vêtements et fournitures diverses	9 778	8 990
	229 304	213 152
Voirie municipale-		
Rémunération du personnel	37 127	40 500
Services techniques	12 716	13 000
Location	21	4 000
Fournitures diverses	15 377	15 750
	65 241	73 250
Enlèvement de la neige-		
Rémunération du personnel	92 145	125 000
Transport de la neige	38 446	20 000
Location	17 659	12 000
Sable, sel et fournitures diverses	57 921	26 000
	206 171	183 000
Eclairage des rues	212 694	199 445
Circulation-		
Rémunération du personnel	20 277	36 000
Services professionnels et administratifs	5 756	5 500
Fournitures diverses	11 646	13 450
	37 679	54 950
Stationnement-		
Rémunération du personnel	13 339	17 500
Fournitures diverses	52	300
	13 391	17 800
Contribution de l'employeur	69 160	74 289
Entretien des édifices	63 403	58 259
Entretien de la machinerie	225 015	206 527
	357 578	339 075
	$1 122 058	$1 080 672

jean-marc renaud c.a.

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dépenses
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
HYGIENE DU MILIEU		
Aqueduc et égout-		
Rémunération du personnel	$ 148 265	$ 211 590
Services techniques et professionnels	8 126	11 000
Achats d'eau	75 161	60 000
Communications	510	550
Location	1 979	1 800
Fournitures diverses	46 894	24 000
Electricité	77 110	80 000
B.A.E.Q.M.	141 199	128 265
	499 244	517 205
Enlèvement et destruction des ordures-		
Rémunération du personnel	2 057	2 000
Incinération	317 660	303 420
Enlèvement des ordures	160 097	149 140
Fournitures diverses	-	100
	479 814	454 660
Contribution de l'employeur	23 367	25 162
	$1 002 425	$ 997 027
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
Urbanisme et zonage-		
Rémunération du personnel	$ 41 089	$ 47 898
Services professionnels	2 806	2 500
Papeterie	320	1 000
	44 215	51 398
Participation à l'Office Municipale d'Habitation	36 387	55 500
Participation à Corvée Habitation	52 232	49 000
Contribution de l'employeur	4 502	4 793
	$ 137 336	$ 160 691

jean-marc renaud c. a.

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dépenses
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
LOISIRS ET CULTURE		
Administration générale-		
Rémunération du personnel	$ 140 929	$ 138 524
Communications	4 214	6 000
Services professionnels	228	150
Papeterie et fournitures diverses	1 312	2 100
	146 683	146 774
Centre communautaire-		
Rémunération du personnel	51 132	49 305
Communications	456	550
Services professionnels	1 223	1 050
Location	576	500
Entretien et réparations	7 132	5 500
Aliments et fournitures diverses	16 128	14 750
	76 647	71 655
Aréna et patinoires-		
Rémunération du personnel	150 818	135 850
Communications	2 054	2 250
Cotisations, inscriptions et autres services	1 190	1 000
Location	425	300
Entretien et réparations	5 118	5 200
Aliments et fournitures diverses	46 994	41 400
Electricité	66 752	60 000
	273 351	246 000
Piscines-		
Rémunération du personnel	59 086	51 847
Communications	978	850
Services professionnels	884	1 300
Entretien et réparations	986	500
Chlore et fournitures diverses	7 269	2 700
	69 203	57 197
REPORTE	565 884	521 626

jean-marc renaud c.a.

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dépenses
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
LOISIRS ET CULTURE (suite)		
REPORT	565 884	521 626
Parcs et terrains de jeux-		
Rémunération du personnel	71 914	50 814
Frais de déplacement	675	1 000
Services professionnels	13 194	17 650
Location	912	1 900
Entretien et réparations	303	500
Equipement, électricité, huile et fournitures diverses	28 193	25 400
	115 191	97 264
Expositions et foires-		
Rémunération du personnel	45 483	1
Communications	24	-
Services professionnels	1 426	-
Fournitures diverses	1 186	-
	48 119	1
Bibliothèque-		
Rémunération du personnel	63 544	67 522
Communications	578	650
Location	683	800
Entretien et réparations	1 022	1 452
Volumes, périodiques et fournitures diverses	8 697	9 710
	74 524	80 134
Centre socio-culturel-		
Rémunération du personnel	11 795	16 866
Communications	593	550
Entretien et réparations	60	100
Fournitures diverses	760	1 125
	13 208	18 641
Octrois et autres dépenses-		
Rémunération du personnel	18 062	19 924
Location de locaux	21 804	24 715
Fournitures diverses	261	800
Octrois	67 492	27 700
	107 619	73 139
REPORTE	924 545	790 805

jean-marc renaud c.a.

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dépenses
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	Résultats	Budget
LOISIRS ET CULTURE (suite)		
REPORT	924 545	790 805
Contribution de l'employeur	88 734	95 057
Entretien des édifices	167 846	154 228
Entretien de la machinerie	13 236	12 148
	269 816	261 433
	$1 194 361	$1 052 238
DEPENSES EN IMMOBILISATIONS		
Terrains	$ 12 767	
Ameublement et équipement	45 303	$ 62 635
	$ 58 070	$ 62 635
FRAIS DE FINANCEMENT		
Rachats d'obligations	$ 773 982	$ 780 916
Remboursement d'autres dettes à long terme	6 095	6 095
Remboursement de prêts au fonds de roulement	50 124	50 125
Intérêts sur obligations	1 148 332	1 181 429
Intérêts sur autres dettes à long terme	600	600
Intérêts sur emprunts temporaires	3 323	18 800
Frais de refinancement et d'émission	25 734	26 600
Frais de banque	2 389	8 000
	$2 010 579	$2 072 565
AUTRES DEPENSES		
Mauvaises créances	$ 5 408	$ 5 000
Quote-part de la C.U.Q. et C.T.C.U.Q.	493 259	411 522
Dépenses recouvrables de tiers	30 904	17 100
	$ 529 571	$ 433 622

jean-marc renaud c. a.

VILLE DE LORETTEVILLE

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

DETAIL DES DETTES A LONG TERME

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1985

OBLIGATIONS A PAYER

Année Echéance	Taux	Emission	Solde au 01/01/85	Remboursement de l'exercice	Solde au 31/12/85
1985	5 3/8	$ 16 648	$ 1 306	$ 1 306	
1985	5 3/8	5 070	399	399	
1986	5 3/8	23 742	3 638	1 771	$ 1 867
1986	5 3/8	152 542	23 364	11 377	11 987
1987	5 3/8	36 185	8 104	2 561	5 543
1987	6-6½	623 500	116 500	36 500	80 000
1988	7½	260 000	81 000	18 000	63 000
1989	9	572 000	141 000	27 000	114 000
1989	8½	385 000	144 000	26 000	118 000
1990	9-9½	747 000	72 000	-	72 000
1994	9	1 095 500	199 000	-	199 000
1984	9½	985 000	-		
1990	11-11¼-11½	1 977 000	1 222 000	159 000	1 063 000
1987	16½-17-17½	1 601 000	1 371 000	686 000	685 000
1987	13½-13¾-14	2 672 000	2 522 000	88 000	2 434 000
1988	10-10½-11-11½	575 000	535 000	42 000	493 000
1988	9½-10¼-10½-11-11½	672 000	573 000	81 000	492 000
1989	11½-12-12¼-12½	1 130 000	1 130 000	68 000	1 062 000
2004	9½-10-10½-11-12	1 221 000	1 221 000	81 000	1 140 000
			$9 364 311	$1 329 914	8 034 397
1990	10¼-10½-11-11¼-11½		(nouvelle émission)		1 105 000
					$9 139 397

jean-marc renaud c.a.

Ville de Loretteville
Renseignements supplémentaires
Détail des dettes à long terme
De l'exercice terminé le 31 décembre 1985

OBLIGATIONS A PAYER (suite)

Les remboursements au cours des cinq (5) prochaines années sont les suivants:

	Intérêts	Capital	Total	Capital renouvelable
1986	$1 104 751	$ 820 052	$ 1 924 803	
1987	957 504	3 744 344	4 701 848	$2 916 000
1988	463 247	1 240 000	17 03 247	619 000
1989	338 719	1 756 000	2 094 719	1 273 000
1990	112 605	1 198 000	1 310 605	908 000
	$2 976 826	$8 758 396	$11 735 222	$5 716 000

AUTRES DETTES A LONG TERME

	Solde au 01/01/85	Remboursement de l'exercice	Solde au 31/12/85
Ministère des Affaires Sociales, ne portant pas intérêt, remboursable par versements annuels de $ 5 750 chacun	$ 4 095	$ 4 095	
Emprunt d'un particulier, 10%, remboursable par versements annuels de $ 2 000 chacun	6 000	6 000	
	$ 10 095	$ 10 095	
Société Québécoise d'Assainissement des Eaux - note 5e			$ 174 758